SITUATION ANNUELLE DE GENERALE OBLIGATAIRE SICAV

EXERCICE CLOS AU 31/12/2008

RAPPORT GENERAL U COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 mars 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 11.945.813, un actif net de D : 11.911.022 et un bénéfice de D : 481.708, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Opinion

- 3. A notre avis, les états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
- Vérifications et informations spécifiques
- 4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par La « CIL » représentent à la clôture de l'exercice, 12,36% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.
- 5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
- 6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Le commissaire aux comptes : FINOR

RAPPORT SPECIAL DU COMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008.

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le commissaire aux comptes :

FINOR

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007
Portefeuille-titres	4	8 330 959,035	7 072 181,131
Obligations et valeurs assimilées		7 607 679,749	6 431 923,417
Titres des Organismes de Placement Collectif		723 279,286	640 257,714
Placements monétaires et disponibilités		3 612 835,797	2 167 900,005
Placements monétaires	6	2 989 348,152	1 742 096,293
Disponibilités		623 487,645	425 803,712
Créances d'exploitation		2 017,738	1 524,119
TOTAL ACTIF		11 945 812,570	9 241 605,255
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	20 047,616	15 986,854
Autres créditeurs divers	9	14 743,026	14 554,479
TOTAL PASSIF		34 790,642	30 541,333
ACTIF NET			
Capital	12	11 373 837,402	8 753 946,474
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		40 896,667	31 064,053
Sommes distribuables de l'exercice en cours		496 287,859	426 053,395
ACTIF NET		11 911 021,928	9 211 063,922
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	Γ	11 945 812,570	9 241 605,255

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note		Année 2008	Année 2007
Revenus du portefeuille-titres	5	5	449 529,106	420 475,004
Revenus des obligations et valeurs assimilées			388 191,566	329 932,833
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif			61 337,540	90 542,171
Revenus des placements monétaires	7	7	103 527,789	80 126,121
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS			553 056,895	500 601,125
Charges de gestion des placements	10		(69 998,294)	(57 161,112)
REVENU NET DES PLACEMENTS			483 058,601	443 440,013
Autres charges	11		(7 038,370)	(7 076,130)
Autres produits			=	9,799
RESULTAT D'EXPLOITATION			476 020,231	436 373,682
Régularisation du résultat d'exploitation			20 267,628	(10 320,287)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			496 287,859	426 053,395
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			(20 267,628)	10 320,287
Plus ou moins values réalisées sur titres			7 079,225	(39 600,023)
Variation plus ou moins values potentielles sur titres			(1 391,927)	(4 316,517)
RESULTAT DE DE L'EXERCICE			481 707,529	392 457,142

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET					
(Montants exprimés en dinars tunis					
	Note	Année			
		2008	2007		
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		707,529	392 457,142		
Résultat d'exploitation		020,231	436 373,682		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	•	91,927)	(4 316,517)		
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		079,225	(39 600,023)		
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	,	540,800)	,		
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 714	791,277	(1 178 036,149)		
Souscriptions					
- Capital	16 244	277,280	9 959 935,542		
 Régularisation des sommes non distribuables 	(20 2	219,487)	(23 369,458)		
 Régularisation des sommes distribuables 	627	862,215	425 419,898		
Rachats					
- Capital	(13 626 5	19,040)	(11 077 933,026)		
- Régularisation des sommes non distribuables	16	664,877	27 825,060		
- Régularisation des sommes distribuables	(527 2	274,568)	(489 914,165)		
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 699 9	58,006	(1 185 120,507)		
ACTIF NET					
En début de période	9 211	063,922	10 396 184,429		
En fin de période	11 911	021,928	9 211 063,922		
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période		88 674	99 948		
En fin de période		115 191	88 674		
VALEUR LIQUIDATIVE		103,402	103,876		
TAUX DE RENDEMENT		4,17%	4,19%		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS Exercice clos au 31/12/2008

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value

potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D : 8.330.959,035, s'analysant ainsi :

Décimation du titre		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	V-1	0/
Désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	%
		d'acquisition	31/12/2008	actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		7 409 230,000	7 607 679,749	63,87%
Obligations des sociétés		4 651 000,000	4 787 335,911	40,19%
AFRICA 2003 A	1 000		40 703,562	0,34%
AMEN LEASE 2001 B	1 000		30 636,986	·
AMEN BANK 2006	3 000	·	282 421,334	2,37%
ATB BANK 2007/1	5 000		496 803,072	4,17%
ATL 2004/1	2 500		51 096,438	0,43%
ATL 2006/1	3 000		308 547,946	·
E.SUB BH 2007/1	1 500		150 528,246	1,26%
BTKD 2006	5 000		300 575,342	2,52%
CIL 2002/3	600		25 088,877	0,21%
CIL 2003/1	1 000		40 448,000	0,34%
CIL 2004/1	2 000		121 712,219	1,02%
CIL 2004/2	1 300		54 201,950	0,46%
CIL 2007/2	3 150		329 052,787	2,76%
EL MAZRAA 2001	1 000		21 128,306	0,18%
EL WIFAK	500		30 790,685	0,26%
GL 2003-1	2 000	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	82 038,356	0,69%
GL 2004-1	3 500		147 875,956	1,24%
SKANES BEACH	1 000	60 000,000	61 954,521	0,52%
TUNISIE LEASING 2004-2	2 500		104 234,521	0,88%
TUNISIE LEASING 2006-1	3 000	180 000,000	181 205,260	1,52%
TUNISIE LEASING 2007-1	4 000	400 000,000	419 265,574	3,52%
UTL 2004	2 000	160 000,000	166 775,223	1,40%
UTL 2005/01	2 000	160 000,000	162 282,969	1,36%
UNIFACTOR 2008	2 000	200 000,000	208 348,493	1,75%
PANOBOIS 2007	500	50 000,000	51 894,794	0,44%
HL 2008/1	3 000	300 000,000	310 616,548	2,61%
ATL 2008/1	2 000	200 000,000	206 154,521	1,73%
E.SUB CIL 2008/1	4 000	400 000,000	400 953,425	3,37%
Bons du trésor assimilables		2 758 230,000	2 820 343,838	23,68%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320,000	425 897,946	3,58%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370,000	160 111,031	1,34%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950,000	319 550,611	2,68%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640,000	102 822,466	0,86%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202 400,000	209 020,293	1,75%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	100 950,000	104 373,272	0,88%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500		494 548,493	
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500		494 298,493	4,15%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500		509 721,233	4,28%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		715 248,946	723 279,286	6,07%
Titres des OPCVM		565 838,646	572 903,264	4,81%
SANADETT SICAV	2	215,771	216,098	0,00%
SICAV ENTREPRISE	1 030		107 344,540	0,90%
AXIS TRESORERIE	1 614		171 905,526	1,44%
UNIVERS SICAV	1 300		136 554,600	
FCP SALAMETT CAP	2 500		27 082,500	
O	2 300	20 7 02, 10 1	21 002,000	0,2070

FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	26 035,000	0,22%
FINA SICAV	1 000	103 173,000	103 765,000	0,87%
Fonds commun de créances		149 410,300	150 376,022	1,26%
FCC BIAT P1	100	49 410,300	49 705,488	0,42%
FCC BIAT P2	100	100 000,000	100 670,534	0,85%
TOTAL		8 124 478,946	8 330 959,035	69.94%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	<u>Valeur</u> au 31décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2007	6 915 949,529	160 979,575	(4 747,973)	7 072 181,131	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations	1 465 000,000			1 465 000,000	
Bon de trésor assimilables	496 297,671			-	
Titres OPCVM	8 288 147,200			8 288 147,200	
Fonds Commun de Créances	-			-	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	(834 000,000)			(834 000,000)	
Titres OPCVM	(8 185 500,254)			(8 185 500,254)	7 079,225
Fonds Commun de Créances	(21 415,200)			(21 415,200)	
* Variations des plus ou moins values portefeuilles titres			(1 391,927)	(1 391,927)	
* Variations des intérêts courus		51 640,414		51 640,414	
Soldes au 31 décembre 2008	8 124 478,946	212 619,989	(6 139,900)	8 330 959,035	7 079,225

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice à D : 449.529,106, contre D : 420.475,004 en 2007 et se détaillent comme suit :

	2008	2007
Revenus des obligations et valeurs assimilées	_	
Revenus des obligations	_	
- intérêts	243 166,916	209 096,349
Revenus des titres émis par le trésor et négociables		
sur le marché financier		
- intérêts (BTNB, BTA)	145 024,650	120 836,48
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
Revenus des Titres OPCVM		
- Dividendes	53 324,066	81 594,622
Revenus des parts de Fonds communs de créances		
- intérêts	8 013,474	8 947,549
TOTAL	449 529,106	420 475,004

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D : 2.989.348.152 . se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût	Valeur au	%
		d'acquition	31/12/2008	Actif net
Billets de trésorerie	1 500 000	1 483 924,854	1 490 719,523	12,52%
TUNISIE FACTORING au 11/03/2009 à 6,1%	1 000 000	987 983,255	990 787,162	8,32%
CIL au 02/01/2009 à 6,15%	500 000	495 941,599	499 932,361	4,20%
Dépôt à vue	1 500 000	1 498 285,786	1 498 628,629	12,58%
Dépôt à vue ATB au 09/01/2009 à 5,15%	1 500 000	1 498 285,786	1 498 628,629	12,58%
TOTAL	3 000 000	2 982 210,640	2 989 348,152	25,10%

7 079,225

(1391,927)

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à D : 103.527,789 , contre D : 80.126,121 au 31/12/2007 et se détaille ainsi :

	2008	2007
Intérêts des billets de trésorerie	84 247,672	71 056,179
Intérêts des dépôts à vue	19 280,117	3 598,404
Intérêts des placements adossés à des BTC	-	5 471,538
TOTAL	103 527,789	80 126,121

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à D : 20.047,616 contre D : 15.986,854 au 31/12/2007 et se détaille ainsi :

	31/12/2008	31/12/2007
Rémunération du dépositaire	2 360,000	2 360,000
Rémunération du gestionnaire	17 687,616	13 626,854
Total	20 047,616	15 986,854

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à D : 14.743,026 contre D : 14.554,479 au 31/12/2007 et se détaille ainsi :

	31/12/2008	31/12/2007
Honoraires du commissaire aux comptes	6 934,697	6 746,150
Autres	7 808,329	7 808,329
Total	14 743.026	14 554,479

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2008 à D:69.998,294 contre D:

57.161,112 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	31/12/2008	31/12/2007
Commission de gestion de la CGI	67 638,294	54 801,112
Rémunération du dépositaire	2360,000	2360,000
Total	69 998,294	57 161.112

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2008 à D: 7.038,370 contre D: 7.076,130 pour la même période de

l'exercice précédent, et se détaillant ainsi:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Honoraires commissaire aux comptes	7 000,000	7 000,000
Autres	38,370	76,130
	7 038,370	7 076,130

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice 2008 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Plus ou moins values réalisée sur titres

Variation des plus ou moins values potentielles sur titres

Montant	8 753 946,474
Nombre de titres	88 674
Nombre d'actionnaires	199
Souscriptions réalisées	
Montant	16 244 277,280
Nombre de titres émis	164 549
Nombre d'actionnaires nouveaux	123
Rachats effectués	
Montant	(13 626 519,040)
Nombre de titres rachetés	(138 032)
Nombre d'actionnaires sortants <u>Autres mouvements</u>	(110)
Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	(3 554,610)

Capital au 31-12-2008	
Montant	11 373 837,402
Nombre de titres	115 191
Nombre d'actionnaires	212

Note 13: Autres info	rmations
----------------------	----------

13.1. Données par action et ratios pertinents					_
Données par action	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Revenus des placements	4,801	5,645	4,713	5,441	6,952
Charges de gestion des placements	(0,608)	(0,645)	(0,548)	(0,623)	(0,775)
Revenus net des placements	4,193	5,001	4,165	4,819	6,178
Autres charges	(0,061)	(0,080)	(0,081)	(0,071)	(0,150)
Résultat d'exploitation (1)	4,132	4,921	4,084	4,747	6,027
Régularisation du résultat d'exploitation	0,176	-0,116	0,663	0,284	(0,956)
Sommes distribuables de l'exercice	4,308	4,805	4,747	5,031	5,072
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(0,012)	-0,049	0,015	(0,041)	(0,032)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,061	(0,447)	(0,391)	(0,151)	(0,026)
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,049	(0,495)	(0,376)	(0,192)	(0,057)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,181	4,426	3,708	4,555	5,970
Résultat non distribuable de l'exercice	0,049	(0,495)	(0,376)	(0,192)	(0,057)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,031)	0,050	(0,073)	-0,096 -	
Sommes non distribuables de l'exercice	0,018	(0,445)	(0,449)	0,289	(0,057)
Valeur liquidative	103,402	103,876	104,016	104,718	104,976
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,59%	0,62%	0,53%	0,59%	0,74%
Autres charges / actif net moyen	0,06%	0,08%	0,08%	0,07%	0,14%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,16%	4,62%	4,55%	4,80%	4,83%

Note 13: Autres informations

13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque "ARAB TUNISIAN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D: 2.000 HT.